

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Date de parution : Juillet 2003

La Commission

**INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(Avril 2003)**

Evolution par rapport à mars caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix au Burkina et dans tous les pays côtiers sauf au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix du type de consommation "Autres biens et services" dont le poste de consommation "Téléphone et télégraphe " ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires au Mali, au Niger et au Sénégal.

Commission de l'UEMOA
380, Rue Agostino Néto – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél : (226) 31 88 73/74/75/76, Fax : 31 88 72

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans sept des huit Etats membres de l'UEMOA. Elle est appliquée en Guinée-Bissau depuis janvier 2003. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

Le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,2% au mois d'avril 2003. Cette hausse a concerné le Burkina et tous les pays côtiers à l'exception du Sénégal. Le Togo affiche la plus forte hausse avec 1,0% ; le Burkina et la Guinée Bissau enregistrent la plus faible hausse avec 0,1%. Le Mali, le Niger et le Sénégal ont enregistré une baisse du niveau général des prix. Cette baisse est de 0,9% pour le Mali, de 0,6% pour le Sénégal et de 0,2% pour le Niger. Le relèvement du niveau des prix du type de consommation « Autres biens et services » de 3,6% explique la hausse du niveau globale des prix à la consommation au cours du mois d'avril 2003.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	avr-02	janv-03	févr-03	mars-03	avr-03	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	122,1	123,2	123,8	124,1	124,7	0,5	1,2	2,1
BURKINA FASO	113,2	114,1	115,0	114,4	114,5	0,1	0,4	1,1
COTE D'IVOIRE	120,4	123,9	124,7	124,9	125,9	0,8	1,6	4,5
GUINEE BISSAU	nd	95,9	96,6	95,6	95,7	0,1	-0,2	nd
MALI	110,3	110,6	111,5	110,9	109,9	-0,9	-0,6	-0,4
NIGER	115,0	113,4	114,4	114,3	114,1	-0,2	0,6	-0,8
SENEGAL	109,6	110,4	110,1	109,7	109,0	-0,6	-1,3	-0,5
TOGO	118,0	115,1	114,8	114,6	115,7	1,0	0,5	-1,9
UEMOA**	116,2	117,6	118,1	118,0	118,2	0,2	0,5	1,8

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres. ** l'indice régional n'inclut actuellement pas la Guinée Bissau
nd = non indiqué

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA

Types de consommation	Pond.	avr-02	janv-03	févr-03	mars-03	avr-03	Variations (en %) depuis		
							1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaire, boissons et tabac	37,87	117,9	119,3	119,7	118,6	118,8	0,2	-0,5	0,7
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	103,9	104,2	103,3	103,6	103,4	-0,2	-0,7	-0,4
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	113,8	118,0	119,3	119,6	118,7	-0,7	0,6	4,3
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	110,4	110,9	111,1	111,2	111,1	-0,1	0,2	0,6
Santé	3,48	115,2	116,9	117,1	116,9	117,4	0,5	0,4	1,9
Transports	9,95	124,8	125,6	126,7	127,7	128,2	0,3	2,1	2,7
Loisirs, spectacles et culture	3,46	104,3	105,4	105,1	105,2	105,2	0,0	-0,2	0,9
Enseignement	2,43	114,1	116,8	116,3	116,8	116,9	0,1	0,1	2,5
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	124,1	122,3	124,1	124,2	124,9	0,5	2,1	0,6
Autres biens et services	6,73	115,2	118,4	118,2	118,5	122,8	3,6	3,7	6,6
UEMOA**	100,00	116,2	117,7	118,2	118,0	118,3	0,2	0,5	1,8

** l'indice régional n'inclut pas actuellement la Guinée Bissau

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I : EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Par rapport au mois précédent, le taux d'inflation mensuel d'avril 2003 au sein de l'UEMOA accuse une hausse de 0,2%. Cette hausse s'explique par le relèvement de 3,6% du niveau des prix du type de consommation « Autres biens et services » qui résulte de l'augmentation des tarifs du téléphone et du télégraphe en Côte d'Ivoire de 25,5%. Les prix des types de consommation « Hôtels, café et restaurants » et « Santé » progressant chacun de 0,5% ont contribué également au relèvement du niveau général des prix dans la zone UEMOA.

La hausse des prix a concerné le Burkina et les pays côtiers (sauf le Sénégal). Le Togo (1,0%) et la Côte d'Ivoire (0,8%) affichent les plus fortes hausses. Le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,5% au Bénin et à 0,1% pour le Burkina et la Guinée Bissau. Dans le sens des mouvements en baisse du niveau des prix, le Mali enregistre la plus forte baisse avec 0,9%. La baisse est moindre au Niger (0,2%).

1.2 Par pays

Au Bénin, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,5% en avril 2003 contre 0,2% en mars. La hausse du niveau général des prix s'explique principalement par celle du niveau prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac ». Ce type de consommation accuse une hausse du niveau des prix de 1,4% due au renchérissement du prix des légumes de 11,8%. Par contre le niveau des prix du pain et des céréales baisse de 0,9%.

Le taux d'inflation hors énergie et hors produits frais est de -0,3%. La hausse des prix des produits frais est de 4,2% alors que celle des produits énergétiques a baissé de 1,1%. L'observation du niveau des prix selon la provenance des produits, indique une hausse des prix des produits locaux de 0,8% contre une baisse de 0,1% de celui des produits importés.

Au Burkina Faso, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,1% en avril contre une baisse 0,5% en mars 2003. Ce renchérissement des prix s'explique par une augmentation des prix des légumes frais de 7,4% et du relèvement du prix de la viande de 1,3%. Par contre, les prix des céréales non transformées sont restés stables par rapport au mois précédent. La diminution des prix constatée au niveau des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1%) et « transports » (-0,8) est liée à la baisse du prix des hydrocarbures et des autres combustibles au cours de ce mois.

Selon la nature des produits, les prix des « produits frais » accusent une augmentation de 1,2% contre une baisse de ceux des produits énergétiques de 1,1%. Le niveau des prix, hors énergie et hors produits frais, affiche une hausse de 0,1%. Selon l'origine, les prix des produits locaux augmentent de 0,1% contre une baisse de 0,2% de ceux des produits importés.

En Côte d'Ivoire, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,8% contre 0,2% en mars 2003. Ce relèvement du niveau des prix résulte des hausses des prix des types de consommation « Autres biens et services », « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Santé ». La hausse de 8,2% du niveau des prix du type de consommation « Autres biens et services » est due à l'augmentation de 25,5% des prix du poste « téléphone et télégraphe ». Quant aux prix des produits alimentaires, il est enregistré une hausse de 12,9% du prix des tubercules et de 12,0% de celui des fruits. La hausse du niveau des prix de ces deux postes explique celle du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 0,5%. Les médicaments traditionnels ont connu un relèvement de leur niveau de prix de 9,3%. Cet accroissement est à l'origine de l'augmentation de 0,5% du niveau des prix du type de consommation « Santé ». L'amélioration du circuit d'approvisionnement d'Abidjan en charbon et en gaz explique la chute de 0,6% du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, gaz et autres combustibles ».

En Guinée Bissau, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,1% contre -1,1% en mars 2003. Trois types de consommation expliquent l'augmentation du niveau des prix à Bissau au cours du mois d'avril : « produits alimentaires, boissons et tabac » (0,8%), « Loisirs, spectacles et cultures » (0,9%) et « Autres biens et services » (0,6%). Les fruits et les poissons avec un relèvement respectif du niveau de leurs prix de 17,9% et de 4,5% expliquent principalement l'augmentation du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac ». Le recul du niveau des prix 2,2% du type de consommation « Logement, eau,

électricité et autres combustibles a contribué à tempérer la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois.

Au Mali, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,9% contre -0,6% en mars 2003. La détente des prix, deux mois consécutifs s'explique par la disponibilité des poissons, des fruits, des légumes frais, du bois de chauffe et du charbon de bois sur le marché à Bamako. Le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » baisse de 1,1%. Ce recul par rapport au mois de mars est lié à ceux des prix des fruits (30,4%), des poissons (14,0%) et des légumes frais (6,3%). Toutefois, les prix des céréales non transformées augmentent de 0,1%. La baisse de 0,8% du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité et autres combustibles », est consécutive à la diminution du prix du bois de chauffe et du charbon de bois de 6,7%.

Au Niger, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,2% contre -0,1% en mars 2003. Cette évolution des prix est imputable aux types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Articles d'habillement et articles chaussants ». Contrairement au mois de mars 2003, le type de consommation « Santé » accuse une hausse de prix de 4,6% due essentiellement au relèvement des prix des médicaments modernes de 7,3%. Selon la nature, le niveau des prix des produits frais baisse de 0,8% ; celui de l'énergie augmente de 1,0%. Le niveau des prix, hors énergie et hors produits frais s'est établi à -0,2%. Selon la provenance des produits, un repli de 0,4% du niveau des prix des produits locaux est enregistré contre une hausse de 0,1% pour les produits importés.

Au Sénégal, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,7% contre -0,4% en mars. Le repli du niveau général des prix s'explique principalement par la détente des prix au sein des sous – groupes du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » dont le niveau des prix baissent de -0,8%. Le niveau des prix des poissons et des produits frais de la pêche recule de 11,6%. La hausse des prix des fruits se poursuit comme au mois précédent avec un taux de 18,6% pour ce mois d'avril. Cette hausse s'explique par l'approvisionnement insuffisant des marchés en fruits. Les prix des produits hors énergie et hors produits frais sont stables par rapport à mars. Les prix des produits frais baissent de 2,2% et ceux des produits énergétiques de 3,6%. En considérant les produits selon leur origine, le niveau des prix des produits locaux diminuent de 0,6% et pour les produits importés de 0,9%

Au Togo, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,0% contre -0,2% en mars 2003. Cette augmentation intervient suite à deux mois consécutifs de repli du niveau des prix. Elle s'explique par la hausse du niveau des prix de 2,4% du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac ». Cette hausse est liée à l'évolution des prix des condiments, des tubercules et des poissons qui baisse respectivement de 14,3%, de 6,8% et de 5,8%. La hausse des prix du type de consommation « Hôtels, café, restaurants » provient d'un relèvement du niveau des prix du sous- groupe « Restaurants et débits de boissons ». Le niveau des prix des produits hors énergie et hors produits frais est de 0,2%. La hausse est plus importante pour les prix des « Produits frais » avec un taux de 4,8% contre une détente sur les produits énergétiques (1,5% de baisse). En considérant les produits selon leur provenance, la hausse des prix des produits locaux s'est établi à 1,1% contre 0,6% pour les produits importés.

II EVOLUTION ANNUELLE

En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 1,8%; accusant une légère baisse par rapport au mois de mars 2003 (2,1%). Il varie de 4,6% en Côte d'Ivoire à -1,9 % au Togo. Du point de vue des types de consommation, l'inflation au cours du mois d'avril 2003 est imputable aux types de consommation « Autres biens et services » (6,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,6%). La hausse en glissement annuel du niveau des prix pour le type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est de 0,7%.

Le taux d'inflation annuel moyen, calculé sur la base des douze derniers mois, s'est établi à 2,4%. Par rapport à la norme communautaire de 3,0%, hormis la Côte d'Ivoire et le Mali les, autres pays de l'UEMOA ont un taux conforme à cette norme communautaire (cf. tableau 3 ci-dessous).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

Pays	Moyenne de la période de mai 2001 à avril 2002 (1)	Moyenne de la période de mai 2002 à avril 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Bénin	120,4	123,3	2,4
Burkina Faso	112,4	115,1	2,4
Côte d'Ivoire	118,8	122,6	3,2
Mali	108,7	112,5	3,5
Niger	114,5	116,1	1,5
Sénégal	108,8	110,1	1,3
Togo	114,4	115,7	1,1
UEMOA*	114,7	117,5	2,4

* hors données de la Guinée Bissau

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Pays	Moyenne de la période de mai 2001 à avril 2002 (1)	Moyenne de la période de mai 2002 à avril 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	115,1	119,4	3,7
Articles d'habillement et articles chaussants	105,0	103,5	-1,4
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	112,5	116,4	3,5
Ameublement, équipement ménager et entretien C.	109,5	110,8	1,2
Santé	112,5	116,5	3,6
Transports	124,7	126,0	1,0
Loisirs, spectacles et culture	105,3	104,7	-0,5
Enseignement	113,5	115,4	1,7
Hôtels, cafés, restaurants	123,2	123,5	0,3
Autres biens et services	114,2	118,6	3,9
UEMOA*	114,7	117,5	2,4

* hors données de la Guinée Bissau

Graphiques

